



SÉANCE ORDINAIRE
19 JUIN 2017

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE DIX-SEPT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR NORMAND CLERMONT, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES QUINZE.

Sont présents formant quorum :

Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, président
Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac, vice-président
Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes
Yves Legault, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Alexandre Toméo, délégué pour la municipalité de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 048-06-2017

1.1 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 19 JUIN 2017**

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 19 juin 2017 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

● **PROCÈS-VERBAL**

Résolution RT 049-06-2017

2.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2017**

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau

Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2017 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes incluant les modifications à l'article 4,2 relativement au remplacement des mots « opposent leur dissidence relativement » par « s'opposent ». Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● **ADMINISTRATION**

Résolution RT 050-06-2017

3.1 **DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUIN 2017**

Il est proposé par monsieur Yves Legault

Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 19-06-2017 au montant de **39 337.91 \$**. La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



Résolution RT 051-06-2017

3.2 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2017

Il est proposé par monsieur Yves Legault

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que les états comparatifs des revenus et des dépenses du premier semestre de l'exercice financier 2017, pour la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2017, soient adoptés tels que présentés. L'état des revenus et des dépenses est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

● **EXPLOITATION**

Résolution RT 052-06-2017

4.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-090-10-2015, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau inc;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Régie un rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Benjamin Crampond;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que le rapport mensuel du mois de mai 2017 soit approuvé par le conseil d'administration de la Régie. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 053-06-2017

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE MOIS DE JUIN 2017

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu que la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve le rapport de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour le mois de juin 2017 en excluant les journées du 1, 2 et 3 mai 2017. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



● **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 054-06-2017

6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2017

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 18h.

NORMAND CLERMONT
PRÉSIDENT

STÉPHANE GIGUÈRE
SECRÉTAIRE